

# ENTRETIEN POST NATAL PRÉCOCE (EPNP)

## Méthodologie

### CONTEXTE

Le concept des 1000 jours initié par l'Unicef - de la conception aux deux premières années de l'enfant - envisage une approche globale de la santé de la mère, de l'enfant et de la famille afin de promouvoir un environnement favorable au développement harmonieux du fœtus et du nouveau-né.

Dans le cadre de la politique des 1000 jours en France, au 1er juillet 2022, l'Entretien Post Natal Précoce (EPNP) devient une étape obligatoire du parcours de soins des femmes durant la période du post-partum. L'EPNP est un moment de dialogue où les attentes et besoins des familles sont actualisés et leurs ressources mobilisées en lien avec les précédents temps de rencontre, notamment l'Entretien Prénatal Précoce.

Il s'agit bien d'un entretien long et non d'une consultation médicale, qui s'inscrit dans une approche globale de prévention des situations de vulnérabilités et de leur aggravation en post partum et dans la continuité du suivi anténatal.

### OBJECTIF GÉNÉRAL

Améliorer le bien-être global des parents et repérer les situations de vulnérabilités psychosociales familiales à l'arrivée du nouveau-né dans la famille.

Participer à la prévention du suicide maternel.

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Créer un espace d'écoute et d'échanges quant au vécu de la grossesse, de l'accouchement, des premiers jours du post-partum et du retour à domicile.
- Aborder et reconnaître les attentes, les besoins et les ressources propres des familles.
- Prévenir et dépister la dépression et les troubles psychiques du post partum\*.
- Améliorer le repérage des vulnérabilités de la mère, du couple, de la famille durant la période postnatale (addictions, précarité...), mobiliser leurs ressources et proposer un accompagnement si besoin.
- Dépister les violences intra-familiales.
- Observer et accompagner les interactions parents-enfant(s).
- Valoriser les compétences parentales.
- Accompagner les soins du nouveau-né, souligner et expliquer ses capacités, son développement et l'évolution de son rythme.
- Soutenir l'allaitement maternel.
- Aborder le parcours postnatal de la femme et le suivi médical du nouveau-né.
- Informer sur les enjeux liés à l'impact de l'environnement sur la santé de l'enfant et les mesures concrètes à mettre en œuvre au domicile.
- Discuter du nouvel équilibre dans le couple et de la santé sexuelle.
- Partager autour de l'environnement social de la famille (logement, isolement, situation économique, garde d'enfant, vie professionnelle...).

*\*Si le praticien souhaite utiliser un score pour dépister la dépression du postpartum, le Collège National des sages-femmes CNSF préconise l'utilisation de Edinburgh Postpartum Depression Scale (EPDS). Un score supérieur ou égal à 11 à l'EPDS est une alerte et nécessite un soutien, une orientation et un suivi.*

### EFFECTEURS

Les sages-femmes, les médecins généralistes, et les gynécologues-obstétriciens (de préférence le professionnel référent du parcours périnatal de la femme ou ayant effectué l'entretien prénatal précoce) à jour de leurs connaissances et ayant à disposition une liste de ressources territoriales.

# ENTRETIEN POST NATAL PRÉCOCE (EPNP)

## Méthodologie

### DÉLAIS

Un premier EPNP pour toutes les femmes entre la 4<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> semaine après l'accouchement.

Un second EPNP entre la 10<sup>e</sup> et la 14<sup>e</sup> semaine après l'accouchement recommandé à toutes les primipares ainsi qu'aux femmes présentant une ou plusieurs vulnérabilités\*.

*\*Cf annexe 3 Critères de vulnérabilités SMPS du document Charte de collaboration multidisciplinaire et soutien personnalisé en période périnatale dans un contexte de vulnérabilité, proposée aux maternités de Nouvelle-Aquitaine*

<https://rpna.fr/medico-psycho-social/mps-outils-aide-pratique/>

### LIEUX

Préférentiellement à domicile dans l'environnement de la patiente ou en établissement de santé/cabinet/service de la protection maternelle infantile (PMI).

### COTATIONS

Les entretiens (EPNP) sont valorisés SP 14 à domicile et SP 12 en structure.

À ce jour, la cotation médecin pour cet acte n'est pas définie.

### ACCOMPAGNEMENT ET ORIENTATION

Le professionnel de santé effectuant des EPNP doit pouvoir s'appuyer sur un réseau pluriprofessionnel afin de faciliter les orientations à l'issue de l'entretien et de pouvoir informer les familles des parcours de soins.

- Identifier le service de psychiatrie périnatale le plus proche de son lieu d'exercice afin d'y orienter les couples et leur enfant en cas de difficultés perçues.
- Orienter vers un service d'urgence générale, pédiatriques ou psychiatriques la patiente, le nouveau-né ou le co-parent en cas de danger.
- Rédiger systématiquement une synthèse de l'EPNP, relue et remise à la femme ou au couple. Une copie sera adressée au professionnel de santé référent du parcours de la femme (sage-femme ou médecin). Un retour à l'équipe ayant accompagné la femme durant l'accouchement est conseillé en cas de difficultés. Toutes ces étapes, les orientations proposées à la femme / au couple, y compris leur éventuel refus de participer à l'EPNP, doivent être tracées et transmises aux professionnels impliqués dans le suivi avec l'accord des parents (médecin traitant, pédiatre, ...).

Le Réseau Périnatal Nouvelle-Aquitaine est une ressource facilitant la mise en relation des divers professionnels de la périnatalité sur votre territoire.

### SOURCES

<https://rpna.fr>

<https://www.onssf.org/etre-sage-femme/cotation-des-actes-sages-femmes-ngap/>

<https://www.ameli.fr/>

[https://www.rpvo.org/sites/default/files/page\\_classique/fichiers/plaquette\\_epnp-epp\\_rpvo\\_v5.pdf](https://www.rpvo.org/sites/default/files/page_classique/fichiers/plaquette_epnp-epp_rpvo_v5.pdf)

<https://www.fmpro.org/vous-suivez-des-grossesses-cotez-donc-l-epp/>

<https://unssf.org/wp/wp-content/uploads/2021/11/Lentretien-postnatal-precoce.pdf>

<https://www.xn--epop-inserm-ebb.fr/wp-content/uploads/2021/01/Rapport-mortalite-maternelle-2013-2015.pdf>

[https://static.cnsf.asso.fr/wp-content/uploads/2022/07/EPNP\\_CNSF\\_2022\\_vf.pdf](https://static.cnsf.asso.fr/wp-content/uploads/2022/07/EPNP_CNSF_2022_vf.pdf)

<https://www.1000-premiers-jours.fr/fr/le-suivi-medical-apres-laccouchement>